

## POLITIQUE DE DURABILITÉ DE L'UCI

### DECLARATION SUR LA POLITIQUE DE DURABILITÉ

Le Rapport Spécial du GIEC sur le Réchauffement Climatique de 1,5 °C a identifié le vélo comme une voie pour assurer un monde sûr et durable pour tous, à la fois maintenant et dans le futur, avec un objectif d'émissions Net Zéro d'ici 2050. En tant qu'organe directeur du cyclisme mondial, l'UCI s'est engagée à permettre cette transition en réduisant l'impact de ses activités sur l'environnement, en collaborant avec les parties prenantes pour réaliser des changements significatifs au sein du sport et en contribuant à la durabilité mondiale. Ce document définit un cadre pour le développement d'objectifs futurs, en accord avec la Stratégie de Durabilité de l'UCI.

### VISION DE L'UCI POUR LA DURABILITÉ

"Faire du cyclisme l'un des sports les plus durables au monde et promouvoir le vélo comme un mode de transport essentiel pour lutter contre le changement climatique, améliorer la santé de la population et construire un avenir plus durable pour tous".

### ENGAGEMENT DE L'UCI EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ

En cherchant à rendre le sport cycliste sous toutes ses formes plus durable, l'UCI s'engage à :

- Respecter les cinq principes du Cadre d'Action de l'ONU « le sport au service de l'action climatique » :
  - Principe 1 : Entreprendre des efforts systématiques pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale
  - Principe 2 : Réduire l'impact global sur le climat
  - Principe 3 : Éduquer pour agir sur le climat
  - Principe 4 : Promouvoir une consommation durable et responsable
  - Principe 5 : Plaider pour une action en faveur du climat par la communication
- Soutenir la Stratégie de Développement Durable du Comité International Olympique et contribuer à l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le Développement Durable.
- Fixer des objectifs fondés sur la science pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des activités de l'UCI et du CMC.
- Attribuer la responsabilité des objectifs de durabilité de l'UCI au Président et au Comité Directeur de l'UCI.
- Intégrer la durabilité dans les politiques, les opérations et les processus décisionnels de l'UCI.
- Développer une stratégie d'adaptation au climat pour gérer les impacts et réduire les risques posés par les conséquences du changement climatique sur le sport.
- S'engager avec les parties prenantes du monde du cyclisme et de la société en général sur ses objectifs de durabilité.
- Partager les meilleures pratiques et devenir un centre mondial de collaboration sur les solutions de durabilité du cyclisme.
- Fournir des ressources et une formation en matière de durabilité à ses Fédérations Nationales par l'intermédiaire du CMC.
- Mesurer les impacts environnementaux et sociaux de l'UCI et publier un rapport annuel communiquant les progrès réalisés par rapport aux objectifs de durabilité.
- Travailler avec des organisations du monde entier pour améliorer la nature et la biodiversité par le biais du cyclisme, des événements et de la communication.
- Plaider en faveur d'un cyclisme sûr pour tous, partout, et promouvoir des économies locales fortes grâce au cyclisme et au développement durable.

En ce qui concerne cette politique, l'UCI veillera :

- qu'elle soit mise à la disposition du public,
- qu'elle soit mise en œuvre à tous les niveaux de l'organisation, et
- qu'elle soit examinée sur une base annuelle.